



Problème de déblocage de fond pour un crédit travaux

Par **goguelat**, le **06/01/2009** à **16:19**

Bonjour,

J'ai souscrit voilà deux ans et demi un emprunt pour acheter une maison. A cet emprunt j'ai intégré un crédit travaux.

Lors de mon entretien avec le conseiller, il m'a été assuré que je serai remboursé le plus rapidement possible des sommes que j'aurai avancé pour mes matériaux, et que je pouvais également établir des devis qui seront traité en moins d'une semaine.

Depuis juin 2006 date à l'acquisition de cet emprunt on m'oblige à avancer une somme minimum de 1000 euros pour pouvoir prétendre au remboursement des fonds, on m'oblige également à fournir des factures originales que l'on ne me renvoie pas par la suite, et le déblocage de fonds ne se fait que un mois voir deux mois après l'envoi des factures!

Les retards occasionnés par le remboursement des fonds m'ont contraint à payer des indemnités de retard pour cause d'édécouvert à ma banque, par conséquent aussi plusieurs devis pour des matériaux en promotion n'ont servi à rien car j'ai payé le double du prix à cause du retard.

Aujourd'hui encore cela fait deux mois que j'attends le remboursement de mes matériaux!

Que puis-je faire puis-je les forcer à me payer dans un délai précis?

Puis-je demander des indemnités de retard?

Puis-je réclamer le versement complet de mes fonds sans justificatif afin de finir mes travaux?

Merci de m'aider.